

Séance du 29 mars 2021

2021/032

Présents : Denis FEGNE / Philippe SOULE-PERE / Noémie DEUTSCH / Jean TRILLE / Serge ALMENDRO / Bernard JOUCLA / Dominique GAYE / Stéphanie MARQUEZ / Juliette SALANNE / JB MARTINEZ / Sébastien ABADIE / JC MADELAINE / Bruno CAZERES / Régine TOSON / Gisèle VINCENT / Caroline ECORCHON / Michel DUHAMEL / Alexandre ARRIZABALAGA / Hélène FRANCES
En zoom : Bernard LHOSSEIN

Absents : Laetitia CAZABAN (procuration pour Juliette SALANNE) / Sandrine TREBUCQ / Ingrid SAEZ-BOUTARFA

Elue secrétaire de séance : Hélène FRANCES

REPRISE DE CONCESSIONS EN ETAT D'ABANDON

Monsieur le Maire informe l'Assemblée Municipale que 18 concessions (dont 17 au cimetière de la Collégiale et 1 au cimetière du Sendé) sont en cours de reprise et que la procédure est en voie d'achèvement.

Considérant l'achèvement de la procédure de constat d'abandon :

- Premier procès-verbal en date du 26/05/2014
- Affichage légal de 3 fois 1 mois séparés de 15 jours
- Deuxième procès-verbal en date du 12/10/2020 avec notification LRAR aux personnes concernées par les tombes. Affichette sur chaque tombe concernée.
- 1er affichage sur les portes des cimetières et tous les panneaux d'affichage de la commune du 16 novembre au 16 décembre.
- 2e affichage du 4 janvier au 4 février.
- 3e affichage du 19 février au 19 mars.

Pour information : le « devenir des tombes »

- G2-06 : CADIRAN. Elle restera en état et la commune se chargera de l'entretenir et de la fleurir (sauf accord avec autre partie)
- Pour les 17 autres sépultures, les corps sont retirés par les pompes funèbres, mis en ossuaire avec étiquettes aussi précises que possible.
- Certains ornements (croix) seront conservés au titre du patrimoine.
- Les caveaux suivants seront conservés et entretenus par la Mairie :
 - o D7/20 BAJAC-VERGEZ-DARRE sera conservé
 - o G2/36 SOLE structure métallique à valeur patrimoniale
 - o G1/56 PRAT-MARCA tombe en marbre blanc à valeur patrimoniale
- Toutes les autres tombes seront nettoyées et les gravats retirés pour être mises en pelouse.

Ainsi informé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'autoriser Monsieur le Maire à procéder à la reprise des 18 concessions en état d'abandon dont la liste est donnée en annexe.

Extrait certifié conforme :

Certifié exécutoire,

Compte tenu de la transmission

en Préfecture le 1 - AVR. 2021

de la publication le 1 - AVR. 2021

IBOS, Le 1 - AVR. 2021

Le Maire,

Le Maire,

Denis FEGNE

Denis FEGNE



PRÉFECTURE DES
HAUTES-PYRÉNÉES

01 AVR. 2021

ARRIVÉE



01 AVR. 2021

ARRIVEE

Concessions déclarées en état d'abandon Conseil Municipal du 29 mars 2021

Concession	Emplacement	Famille	Nom Concessionnaire	Prénom	Date contrat	1er constat en Pref	2ème constat
168	D1-32	DIZAC	DIZAC	PAUL	15/11/1952	24/04/2014	12/10/2020
06 bis	D1-43	RAMONET	RAMONET	HENRI	14/04/1911	24/04/2014	12/10/2020
77	D2-08	PUCHEU	BRESCON	CATHERINE	02/04/1948	24/04/2014	12/10/2020
235	D2-15	PALHUE	PALHUE	LOUIS	28/10/1952	24/04/2014	12/10/2020
118	D2-29BIS	DUBAU	DUBAU	MARCEL	15/10/1952	24/04/2014	12/10/2020
157	D2-40	LABORDE	LABORDE	JOSEPHINE	20/09/1950	24/04/2014	12/10/2020
202	D3-02	MASSARTIC	MASSARTIC	VICTOR	15/10/1952	24/04/2014	12/10/2020
112	D3-13	FATTA-CARDENAU	FATTA-CARDENAU	SIMEON	10/01/1949	24/04/2014	12/10/2020
256	D7-20	BAJAC-VERGEZ-DARRE (CORBERES-COUGET)	BAJAC-VERGEZ-DARRE	PAUL	25/02/1965	24/04/2014	12/10/2020
97	G1-24	DOUSTAU	DOUSTAU	Joanlis Eloi	28/02/1948	24/04/2014	12/10/2020
62	G1-32	MEZERGUES	MEZERGUES	René	17/03/1945	24/04/2014	12/10/2020
130	G1-47	BURON	BURON	Jean-Marie	08/11/1949	24/04/2014	12/10/2020
11bis	G1-56	PRAT-MARCA	DESLAURIERS	ELISE	18/05/1886	24/04/2014	12/10/2020
134	G2-06	CADIRAN	CADIRAN	MARCEL	15/10/1952	24/04/2014	12/10/2020
277	G2-13	DASTUGUE	BARRAU	FERNAND	25/01/1968	24/04/2014	12/10/2020
117	G2-32	CONSORCE-CLASET	CONSORCE	JEAN	22/09/1949	24/04/2014	12/10/2020
92	G2-36	SOLE	SOLE	FRANCOISE	03/08/1948	24/04/2014	12/10/2020
S023	B1-02	BOUILLE	BOUILLE	GEORGES	29/10/1983	24/04/2014	12/10/2020